Le fil d'infos

N°74

juillet 2020

Ville de Laventie
Naturellement moderne

à voir, à faire ou à savoir...

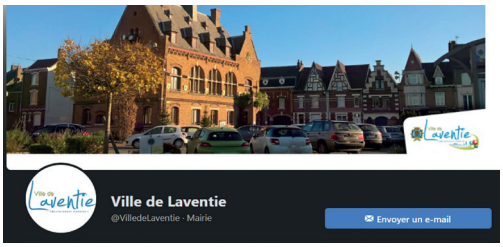

Page Facebook Ville de Laventie

La ville de Laventie a, depuis le mois de Mars 2020, sa page Facebook. Cette page est un bon moyen de partager les infos et les actualités de la Commune. Elle complète le site internet de la Ville et crée un lien avec toutes les personnes qui apprécient la ville de Laventie. Vous êtes déjà plus de 1200 abonnés à la suivre chaque jour.

Chaque semaine, une nouvelle vidéo est mise en ligne pour découvrir ou redécouvrir les commerçants de la Commune, ces vidéos ont beaucoup de succès. **Faites un tour sur la page Ville de Laventie et abonnez-vous !**

Brocante Laventie Ville Ouverte

Elle est programmée le Dimanche 13 Septembre. Les inscriptions se feront à partir de fin août. La Municipalité est en attente des textes officiels lui permettant de savoir si la brocante pourra être maintenue.

Forum des Associations

Le Forum des Associations se tiendra le Samedi 5 Septembre à la salle des sports. Les précautions nécessaires pour maintenir les gestes barrières et de distanciation physique resteront d'actualité. En cas de beau temps, le forum pourrait se faire au stade face à la Salle des Sports.

Suivez les infos de la ville

VilledeLaventie

www.laventie.fr

Des espaces de promenades protégées

Les rues du Moulin et Masselot deviennent piétonnes les dimanches et jours fériés, dès le 14 juillet 2020. Seul ou en famille, profitez de ces lieux de promenade en toute tranquillité.

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces, la commune de Laventie offre, aux piétons et aux cyclistes, des espaces de promenades sécurisées. Ce dispositif permettra ainsi aux familles laventinoises de profiter de rues libérées de la circulation automobile. La circulation des véhicules motorisés sera interdite les dimanches et jours fériés, de 8h00 à 18h00, dans ces rues. L'interdiction de circuler ne s'applique pas aux catégories de véhicules et d'usagers suivantes :

- Véhicules d'intérêt général prioritaires ou bénéficiant de facilités de passage répondant à la définition de l'article R311-1 du Code de la route,
- Véhicules particuliers des résidents à l'intérieur du périmètre, uniquement pour sortir de celui-ci ou pour regagner leur domicile, et de leurs hôtes (sur présentation du numéro de téléphone pour vérification).
- Véhicules et engins des exploitants agricoles des champs situés de part et d'autre des rues du Moulin et Masselot.

Dès le 14 juillet, la vitesse sera limitée à 30 km/heure de manière permanente pour tous les véhicules, dans les rues du Moulin et Masselot.

Plus d'infos >> laventie.fr

Le Conseil Municipal de gauche à droite : **Catherine Maquet** *(Conseillère déléguée)* - **Francine Lemire** - **Nathalie Debaisieux** *(4ème Adjointe)* **Marie-Cécile Pérel** - **Laurent Verdron** - **Marie-Françoise Béguin** - **Jean-Luc Decoster** *(1er Adjoint)* - **Carole Maille** *(Conseillère déléguée)* **Véronique Mancey** *(6ème Adjointe)* - **Evelyne Cuadros** - **Anne-Gaëlle Wallaert-Mouquet** *(Conseillère déléguée)* - **Didier Vanhove** *(7ème Adjoint)* **Jean-Philippe Boonaert** *(Maire)* - **Christophe Loor** - **Cyril Marchal** - **Stéphane Cordonnier** - **Geneviève Fermentel** *(2ème Adjointe)* **Elodie Jessel** - **Julien Taccoen** *(Conseiller délégué)* - **Denis Mouquet** *(5ème Adjoint)* - **Jean-Marc Faidutti** - **Hugo Lemichel** **Jacqueline Liénart** *(8ème Adjointe)* - **Hélène Vennin** - **Joël Laplume** *(3ème Adjoint)*

Absents lors de la prise de vue : **Frédéric Hébrant** *et* **Alexandre Glorian**

Idées de sorties

L'Office de Tourisme intercommunal de la CCFL se déplace sur le secteur, à bord d'une camionnette aménagée, à l'occasion des manifestations afin de promouvoir le territoire Flandre Lys. Un agent d'accueil est à disposition des visiteurs.
Pédalo, croisière sur la Lys, saut en parachute, week-end insolite, en famille ou en amoureux... Réservez ou offrez dès maintenant le séjour ou l'activité de votre choix depuis le site internet **tourisme-flandrelys.fr**

Adepte du vélo ? Choisissez votre parcours pour découvrir le territoire autrement, c'est au total 830 km du réseau points nœuds vélo « Vallée de la Lys Monts de Flandre » que vous pourrez parcourir. Des bords de Lys, aux moulins, en passant par les Monts, les beffrois et les sites de mémoire de la 1ère guerre mondiale, vous découvrirez au rythme de votre promenade, un patrimoine étonnant ! La carte du réseau points nœuds vélo est en vente sur le site **tourisme-flandrelys.fr** ■

Permanences

La permanence de la CAF à Laventie devrait reprendre en septembre, les premier, troisième et cinquième jeudis du mois de 13h30 à 16h30.
Pendant l'été, les permanences sont assurées, uniquement sur prise de rendez-vous, à Béthune - 127 rue Gaston Defferre.
Pour prendre rendez-vous, allez sur caf.fr ou appelez au 0810 25 63 30. ■

Prime Jeunes Précarité

En raison de la crise du Covid-19 une aide d'un montant de 200 euros destinée aux jeunes a été annoncée par le gouvernement.
La Prime Jeunes Précarité s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans qui ne sont pas étudiants et qui bénéficient d'une aide au logement, elle est versée par la CAF. Aucune démarche n'est à effectuer.
Si vous êtes étudiant et que vous avez perdu votre travail ou votre stage gratifié, vous pouvez déposer une demande auprès de l'Enseignement Supérieur. Connectez-vous sur covid19-soutien-emploi-etudiant.lescrous.fr ■

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).
Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.
Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

Info sur www.service-public.fr ■

En cas de canicule

Comme chaque année, du 1er juin au 15 septembre, Santé publique France coordonne le Système d'alerte canicule et santé en étroite collaboration avec Météo France. Lors d'épisodes de canicule, Santé publique France rappelle les gestes simples à adopter pour lutter contre l'impact sanitaire des fortes chaleurs à travers différents outils de communication.

Infos sur santepubliquefrance.fr ■

Point Travaux

Fibre : Le déploiement de la fibre se poursuit sur le territoire de Laventie et devrait se terminer d'ici fin 2020. Vous pouvez tester votre éligibilité et obtenir les délais de raccordement de votre domicile sur le site capfibre.fr
Dès que vous serez éligible, vous pourrez souscrire une offre auprès du fournisseur d'accès de votre choix et obtenir un rendez-vous avec des techniciens qualifiés pour la mise en place des équipements qui permettront l'accès au réseau fibre.

Éclairage public : Le remplacement de l'éclairage public reprend à partir de fin juillet, pour une durée d'un mois, de la rue des Clinques jusqu'à Fauquissart. Ainsi, c'est plus de 80% du parc qui sera couvert par des lampes LED. Ces changements permettent une économie d'électricité importante.

Manoir Sainte-Paule : Les travaux ont repris rapidement après le déconfinement avec toutes les précautions d'usage en ces temps de crise sanitaire. La réception du chantier devrait se faire pour le mois d'octobre.

Création d'une salle des sports de 1000m^2, avenue Henri Puchois : Le début des travaux est programmé au dernier trimestre 2020, avec l'étape de terrassement et des fondations par les entreprises de gros œuvre Donnini et Eiffage route. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Responsable de la publication : Jean-Philippe Boonaert - **Rédacteur en chef :** Joël Laplume - **Secrétariat de rédaction :** Service communication
Comité de rédaction et de relecture : service communication - **Crédit Photos :** Ville de Laventie - 123RF/ Artisticco LLC - **N° de Siret :** 328 580 360 0027 - **Tirage :** 2100 exemplaires